

Résodys :
Assemblée Générale
Procès Verbal
Jeudi 26 Juin 2014

La réunion débute à 18h50.

Les membres de l'Association se sont réunis ce jour, sur convocation du Président au siège de Résodys, conformément aux dispositions des statuts.

Dr Michel Habib, Président Résodys
M. Jean Marc Eyssautier, Commissaire aux Comptes,
Dr Catherine Renard, Vice Présidente,
Dr Marie Odile Livet, Responsable Pôle Aix en Provence,
Mme Luce Nocera, Présidente Dyspraxie France Dys 13,
Mme Cathy Piasco, Présidente Avenir Dysphasie Provence,
M. Jean Michel Flores, Directeur des Lavandes (05),
Mme Cécile Rizzo, Présidente Résodys Aix

Un dossier est mis à disposition des membres, il comprend :

- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes annuels 2013
- Rapport moral du Président

M. Eyssautier et Mme Accaries présentent les comptes de l'exercice 2013 aux personnes présentes (cf lecture rapport financier 2013 en annexe).

Leur approbation ainsi que le quitus des comptes 2014 sont soumis au vote à main levée et validés à l'unanimité.

Le Dr Michel Habib poursuit avec la lecture de son Rapport Moral et le déroulé de l'Orde du Jour, dont les points sont soumis au vote du Conseil et validés à l'unanimité :

- Nomination de Mme Nocera au CA
- Validation de la candidature de Mme Bernard au CA
- Validation des Conventions signées en 2013-2014 par Résodys
- Réflexion sur une Convention en vu du rapprochement du SESSAD Résodys avec les SESSAD Apajh 04-05
- Comptes et Décompte des congès payés passés en année civile

Seule la demande d'augmentation de la cotisation annuelle d'adhésion est rejetée.

La réunion s'achève à 21h00.

M. Habib,
Président

M. Innocenti
Trésorière

